



# Appel à candidatures pour l'obtention d'une bourse

## 1. Le Contexte

Du 1er au 5 décembre 2016, l'exposition De Mains De Maîtres, initiée par Leurs Altesses Royales le Grand-Duc Héritier et la Grande-Duchesse Héritière, a permis de mettre en lumière le très grand savoir-faire des créateurs et artisans d'art du Luxembourg.

Une partie des recettes générées par la vente d'objets d'art lors de l'exposition, qui a pu accueillir 10.000 visiteurs, est destinée au soutien des artisans et créateurs d'art souhaitant se former ou perfectionner leur savoir-faire.

C'est dans ce contexte que l'association sans but lucratif **De Mains de Maîtres Luxembourg**, fondée en mai 2017 et ayant pour objet la promotion des métiers d'art au Luxembourg, lance le présent appel à candidatures pour l'attribution d'une bourse ou de plusieurs bourses suivant les critères présentés ci-dessous.

## 2. L'Objectif

En attribuant une ou plusieurs bourses, l'association se propose de soutenir un créateur/artisan d'art talentueux résidant ou travaillant au Luxembourg, qui souhaite se former ou perfectionner son savoir-faire, ceci notamment dans une école des Beaux-Arts, dans un centre de formation, en atelier ou en résidence, au Luxembourg ou à l'étranger.

Le(s) lauréat(s) est/sont sélectionné(s) par un jury constitué par l'association **De Mains de Maîtres Luxembourg**. Cette bourse n'est pas cumulable avec une autre bourse ou subvention.

Chaque bourse est dotée d'un montant maximum de 6.000.- €.

## 3. Les Informations pratiques

### 3.1. Les critères de sélection :

- Etre un créateur/artisan d'art luxembourgeois ou un créateur/artisan d'art non-luxembourgeois résidant ou travaillant au Luxembourg
- Proposer un projet de formation et/ou de perfectionnement dans le domaine artistique
- Ne pas avoir bénéficié d'une bourse/subvention similaire durant les 2 dernières années

### 3.2. Les candidatures

Pour se porter candidat, le créateur/artisan d'art doit faire parvenir à l'association **De Mains de Maîtres Luxembourg** un dossier décrivant son projet **avant le 1er octobre 2017 à 18h**.

Les dossiers complets doivent être déposés ou envoyés par courrier à l'adresse suivante :

**Chambre des Métiers c/o Bourse « De Mains de Maîtres »  
2, Circuit de la Foire Internationale  
L-1347 Luxembourg-Kirchberg  
B.P. 1604 L-1016 Luxembourg**

ou par courrier électronique à

**[demainsdemaitres@cdm.lu](mailto:demainsdemaitres@cdm.lu)**.

Ce dossier comprendra impérativement :

- Les nom, prénom(s), date et lieu de naissance, adresse postale, adresse e-mail, téléphone
- Un CV complet
- Le projet détaillé du projet de formation et/ou de perfectionnement du savoir-faire et la motivation à base du projet pour lequel la bourse est sollicitée
- Le lieu dans lequel la démarche de formation et/ou de perfectionnement va avoir lieu, ainsi que la durée de la formation (documentation, site internet et toutes autres informations jugées utiles pour le jury)
- L'engagement d'adresser à l'association un compte rendu sur la formation suivie.

Pour plus d'informations :

Madame Antonella BOCCI

T : (+352) 42 67 67-244

E : [antonella.bocci@cdm.lu](mailto:antonella.bocci@cdm.lu)

Luxembourg, le 13 juillet 2017